

La commune de Terville se déclare en cessation de paiement

by La Gazette - lundi, mai 12, 2003

<https://www.correspondances.fr/la-commune-de-terville-se-declare-en-cessation-de-paiement/>

Patrick Luxembourger, maire de Terville (6 600 hab., Moselle), déclare sa commune en cessation de paiement et refuse de réunir son conseil municipal.

Il entend ainsi protester contre le mandatement d'office, effectué par la préfecture de région, d'une somme de 1,2 million d'euros correspondant au reliquat des sommes dues à la Caisse d'épargne de Lorraine Nord pour 2002.

L'élu, qui risque la suspension, exige une renégociation de la dette de la commune, qui atteint 19 millions d'euros accumulés au cours des trente dernières années. Par ailleurs, il espère réunir d'autres maires, afin d'obtenir un encadrement juridique des relations entre banques et collectivités locales pour responsabiliser les organismes bancaires, qu'il accuse, en l'occurrence, de soutien abusif.